



SERMON

SUR LA

SECTION XLIIII.

DU

CATECHISME.

Ne nous indui point en Tentation.

IL n'est pas moins nécessaire de conserver le bien que de l'aquerir; car il est plus fâcheux de le perdre, après l'avoir eu, que de ne le point avoir eu du tout, l'expérience nous témoignant que l'on se passe plus aisément des choses que l'on n'a jamais eues, que de celles dont on a jouï quelquefois la possession que l'on en a eue ne faisant qu'augmenter la douleur & le regret de leur perte, par la conoissance qu'elle nous a donnée de ce qu'elles valaient. Ajoutez à cela, qu'il y a plus de honte à n'avoir ~~la~~ garder ce que l'on avoit déjà entre les mains, qu'à ne l'avoir pû acquerir, y aiant
ce

ce semble, beaucoup moins de difficulté au premier qu'au second, puis qu'en l'un il n'est question que de continuer, au lieu qu'en l'autre il faut commencer; en l'un il faut poursuivre seulement, & en l'autre entreprendre tout de nouveau.

Mais si cette maxime est véritable, à l'égard des biens terrestres & naturels, beaucoup plus l'est-elle, à l'égard de ceux du Ciel & de la grace, qui ne se peuvent perdre impunement; Car ne les point garder ne prive pas seulement l'homme de leur jouissance, c'est-à-dire, de son unique bonheur; mais attire aussi sur lui une tres douloureuse & tres rigoureuse punition, parce que les perdre n'est pas simplement un malheur, c'est une faute, c'est un crime, & même le plus grand que puisse jamais commettre la creature contre son Createur, de sorte qu'il vaudroit beaucoup mieux ne les avoir jamais eus que de ne les avoir pas fû conserver. Cest pourquoi notre Seigneur Jesus, dans cette admirable priere qu'il nous a donnée, n'a pas oublié de demander au Pere Eternel qu'il nous maintienne dans la douce & heureuse possession des biens qu'il nous a accordez. Après nous avoir fourni le pain & toutes les choses necessaires pour

le soutien de notre vie; Après nous avoir procuré le *pardon* de nos pechez & la paix de la conscience; Après avoir mis dans nos cœurs & dans nos bouches la *Santification* du Nom de Dieu, & nous avoir revêtus des graces necessaires pour accomplir sa volonté; Après tout cela, dis-je, pour conserver à jamais dans nos mains un si précieux trésor, il nous munit enfin du secours & de l'assistance de son Pere, comme d'un rempart d'airain.

Et certes cela étoit bien necessaire, puisqu'à moins que de ce secours, il ne nous seroit pas possible de garder les faveurs de Dieu, n'y ayant point d'autre main capable de nous les conserver que celle-là même qui nous les a données; car, je vous prie, quelles sont les forces de notre pauvre nature, pour repousser les efforts de tant de brigands qui brulent d'envie de nous arracher du sein ces abondantes & admirables richesses dont le Seigneur nous a fait présent en son Fils? où est notre sagesse, pour nous garantir de leurs artifices? où notre puissance, pour repousser leur violence? car nous n'avons pas seulement à nous garder de la chair & du sang, bien que ce seroit déjà trop pour nous qui ne sommes que
foi-

foiblesse ; mais, comme dit le S. Apôtre ^a *notre lutte est contre les Principautez, contre les Puissances, contre les Seigneurs du monde & des ténèbres de ce siècle, contre les malices spirituelles qui sont dans les lieux célestes; Contre des legions innombrables de Demons, esprits rusés & aguerris, vifs, prontos & malins au possible* ^b *qui tournent autour de nous comme de grands Lions effroiables, rugissans & cherchans à ravir notre bien & à engloûtir nos personnes.*

Ce sont des esprits, nous ne sommes que chair & sang ; Ils sont extrêmement fins, nous sommes tres-imprudens ; Ils sont subtils, & nous fort pesans ; Ils nous voient, & nous ne les apercevons point. Contre les embuches & la poursuite continuelle de ces voleurs enragez, comment pourrions-nous conserver, non plusieurs années & tout cet espace que dure notre voiage en la terre, mais un jour ou une heure seulement, les biens de la vie spirituelle, si ce même Ciel qui nous les a données si liberalement ne nous en conservoit la possession, couvrant notre foiblesse de sa puissance contre les armées de nos ennemis ?

C'est donc tres justement que notre Seigneur

^a Eph. 6. 12. ^b 1. Pter., 5. 8.

gneur Jesus-Christ, nous commande d'y avoir recours, voulant qu'après les autres requêtes qu'il nous fait presenter au Pere Celeste, nous lui demandions pour la fin, qu'il daigne nous conserver ce qu'il nous a donné; car c'est le sens de ces mots, *ne vous indui point en tentation, mais nous delivre du malin*, après lesquels il ajoute encore pour la clôture, & comme pour le couronnement de toute cette oraison, *car à toi est le Règne, la Puissance & la Gloire, aux siècles des siècles. Amen.*

C'est le sujet de la *Section* de notre Catechisme que vous venez d'entendre reciter, selon laquelle nous aurons *premierement* à traiter dans cette action, des *tentations* qui nous sont livrées, de leur nature & de leurs espèces; de la maniere dont la providence de Dieu y intervient, pour pouvoir dire *qu'il induit les hommes en tentation, & de quelle- façon il nous en garantit; & du devoir que nous devons remplir pour y résister, & ensuite pour la fin, nous examinerons en deux mots cette clôture de l'Oraison Dominicale; Car à toi est le Règne la Puissance, & la Gloire. Amen.* Dieu, nous donne de traiter ces hautes & excellentes matieres d'une façon convenable, & à leur dignité

dignité, & à votre édification; Et à vous, de les écouter avec l'attention & la diligence qu'elles méritent.

Le mot de *tenter* signifie proprement *éprouver* par quelque essai, quel est, ou le savoir, ou le pouvoir, le jugement ou la volonté d'une personne, pour apprendre, par ce moyen, ce que nous en ignorions auparavant; D'où vient que l'Écriture appelle *Tentation* généralement toute *épreuve* par laquelle est découvert & manifesté ce qui étoit auparavant obscur & caché; soit que celui qui tente l'ignorât, soit qu'il le fût, soit qu'il le fasse avec dessein de le découvrir ou non. Et c'est en ce sens qu'il est dit que ^a Dieu tenta Abraham, quand il lui commanda de sacrifier son fils Isaac. Ce n'est pas que le Seigneur ignorât quelle étoit la foi & la volonté d'Abraham; mais l'Écriture parle ainsi, d'autant que par ce commandement de Dieu fut découvert ce qui ne se voioit pas auparavant, savoir, l'excellence & la grandeur de la foi du Patriarche.

C'est au même sens qu'il faut prendre ce qu'elle dit ailleurs, que ^b Dieu tente son peuple, lors qu'il lui envoie quelque benediction, comme lors qu'il fit pleuvoir la manne; ou bien
quand

^a Gen. 22, Exod. 16.4.

quand il le visite de quelque châtement, comme ^a quand il tint si long tems Israël dans le désert. Car l'un & l'autre de ces traitemens font clairement paroître la mauvaise volonté du peuple qui étoit cachée avant cela. Et c'est aussi en la même maniere qu'il faut entendre ce que S. Pierre reproche à Sapphira, ^b qu'elle & son mari avoient tenté le S. Esprit, en ne donnant aux Apôtres qu'une partie du prix de leur possession. Ce n'est pas que ces personnes eussent eu en effet un tel dessein, étant clair que leur intention avoit simplement été de frauder les Apôtres de ce qu'ils retenoient par devers eux; Mais parce que leur action fit voir combien est admirable la conoissance qu'a le S. Esprit des choses les plus cachées, comme si en effet ils eussent eu dessein de s'en éclaircir; de là vient que l'Ecriture dit qu'ils tenterent le S. Esprit du Seigneur.

C'est donc aussi pour la même raison que tous les articles & occasions par lesquelles la pieté des fidèles est mise à l'épreuve, sont appelées du même mot de *Tentation*, comme là où il est dit que le Diable ou les méchans les tentent, quand ils les sollicitent au peché & les détournent de la pie-

té

^a Deut. 8. 2. ^b Act. 5. 9.

té, soit par conseils, par promesses ou menaces simplement, soit même en les persécutant ou en les caressant réellement. Ce n'est pas que leur intention soit d'apprendre par ce moien quelle est au vrai la force & la volonté des fidèles; c'est une chose dont ils se soucient fort peu, tout leur dessein n'étant que de les faire tomber; mais néanmoins cela est appelé *Tentation*, parce que c'est un moien par lequel se découvre la force ou la foiblesse des fidèles, tout de même que si en effet ceux qui les tentent le faisoient à intention de l'apprendre; Et c'est proprement de cette sorte de *tentations* que nous avons à parler, qui conviënt & induisent les hommes au mal.

L'Écriture nous en propose quatre espèces différentes. La première comprend les *Tentations* qui nous sont livrées par les hommes, elle est, comme vous savez, d'une tres grande étendue; car toutes les fois qu'ils nous proposent, ou un exemple, ou une promesse, ou une menace, ou quelque autre chose pour nous détourner, ou de la profession de la piété en general, ou de quelque partie de notre devoir en particulier; ou quand ils ne nous donnent pas ce qui est propre & convenable pour nous y

main-

maintenir; en tous ces cas-là ils nous tentent, comme quand autrefois les Empereurs Payens privoient de tous biens & honneurs, & quelquefois de la vie même ceux qui faisoient profession du Christianisme; quand la maitresse de *Joseph* le sollicita effrontément à l'adultère, quand un homme se gouvernant mal dans le mariage, donne de mauvais exemples à sa femme; quand les hommes ou les femmes mettent devant les yeux ou dans les oreilles de leurs prochains des objets ou des discours capables d'allumer dans leurs cœurs quelque sale convoitise; quand un Pere traitant rudement ses enfans les réduit à aller chercher dans le monde ce qu'il ne donne ordinairement qu'au prix de quelque peché.

Secondement l'Ecriture apelle aussi *Tentation* l'effort que font contre notre pieté, les événemens qui nous arrivent, comme par exemple *l'adversité*, les *maladies*, les *disgraces*, qui ordinairement & de leur nature font naitre de mauvaises pensées & affectations dans nos cœurs, nous sollicitans à croire, ou que Dieu n'a point de soin de nous, ou qu'il nous hait & nous tient pour ses ennemis, ou finalement qu'il ne se mêle en aucune façon des affaires des hommes

mes, mais les laisse flotter à l'aventure, toutes pensées pernicieuses, & qui choquent directement les fondemens du salut; Parce que les souffrances & les adversitez nous en donnent l'occasion & découvrent par ce moien la fermeté ou la foiblesse de notre pieté; de là vient que l'Ecriture les appelle des *Tentations*; Comme quand elle dit que ^a *Jesus-Christ a été tenté en toutes choses comme nous, excepté le peché*; & quand l'Apôtre fait ressouvenir les Corinthiens que ^b *Tentation ne les a point saisis sinon humaine*, c'est-à-dire, que les afflictions dont Dieu les avoit visitez n'avoient point encore été excessives, mais mediocres & proportionnées aux forces & à la portée des hommes, selon le stile de l'Ecriture d'appeler *humain* ce qui est petit & mediocre, & *divin* ce qui est grand & au dessus de la mesure commune des choses; à quoi il ajoute au même sens, que *Dieu est fidèle, lequel ne permettra point que nous soions tentez*, c'est-à-dire, *affligez outre ce que nous pouvons, mais qu'il donnera avec la tentation, c'est-à-dire, avec l'affliction, l'issuë, en sorte que nous la puissions soutenir*. Et bien que l'adversité & les souffrances soient plus ordinairement

enten-

^a *Heb. 4. 15* ^b *1. Cor. 10. 13.*

entenduës sous ce mot, si est-ce que la prospérité est aussi quelquefois ainsi nommée, parce que par accident, & contre la nature des choses, elle porte souvent les esprits des hommes au vice; Et c'est ce que nous enseigne l'Apôtre dans la première Epître à *Timothée*, où il dit ^a que ceux qui veulent devenir riches tombent en tentation & au piège, & en plusieurs de sirs sous & nuisibles, qui plongent les hommes dans la destruction & dans la perdition, signe évident que les richesses sont une tentation; D'où vient que le Sage faisoit cette prière à Dieu, ^b ne me donne ni pauvreté ni richesse. s. Nourri moi du pain de mon ordinaire, de peur qu''étant rassasié je ne te renie & dise, qui est l'Eternel? de peur aussi qu''étant appauvri, je ne dérobe & que je ne prenne en vain le Nom de mon Dieu.

Mais l'Ecriture nous apprend qu'outre ce que nous avons remarqué ci-dessus, nous sommes aussi tentez par nos propres convoitises, c'est-à-dire, par les désirs & les affections de la chair, contraires à notre devoir. S. Jaques décrit expressément cette sorte de tentation au commencement de son Epître, où il dit ^c que chacun est tenté quand il est attiré & anorcé par sa propre convoitise; car ce desir

^a 1. Tim. 6. 9. ^b Prov. 30. 8. 9. ^c Inq. 1. 14. 15.

desir déréglé que nous concevons pour les choses qui nous sont défendues, chatouillant nos sens au dedans, d'une venimeuse & pernicieuse douceur, nous emporte à l'exécution du péché, à moins que nous n'y résistions de bonne heure, & étraisions, par maniere de dire, ces petits serpens de *Babylone*, avant qu'ils en engendrent d'autres de sorte que ce chatouillement de la convoitise étant comme une occasion où se découvre la force, ou l'infirmité de la foi & de la charité des fidèles, elle est apelée pour ce sujet *Tentation*, selon le stile de l'Écriture.

Enfin la *quatrième* & dernière espèce de *Tentation* est celle qui nous est livrée par le *Diable*, le premier & principal auteur de toutes ces *seductions*. Car outre celles qu'il nous adresse d'une façon particulière, il intervient encore dans toutes les précédentes, se servant, autant qu'il lui est possible, & des hommes & des affaires qui sont autour de nous, & des convoitises qui sont en nous, pour nous *tester* & nous précipiter dans la perdition. D'où vient qu'à cause de son naturel meurtrier & sanguinaire, il est simplement & absolument nommé le *Tentateur*, comme dans l'histoire de la *terre*

tion de Jesus-Christ, ^a le tentateur s'approchant de lui, lui dit, *situ es le Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent pain; & dans la premiere aux Theſſaloniens; J'ai envoié Timothée, dit l'Apôtre, pour conoitre l'état de votre foi, de peur que celui qui tente, c'est-à dire, le Diable, ne vous eût tentez en quelque sorte.*

Or ce cruël & malin Esprit tente les hommes en diverses façons; Il le fait souvent interieurement, leur suggerant au dedans de leur cœur, des choses propres pour les attirer & les incliner au mal; car cette faculté de l'homme que l'on apelle l'*imagination*, étant plongée dans la matiere, & ses fonctions y étant attachées, comme savent ceux qui entendent la Philosophie naturelle, le *Diable*, selon cette puissance qu'il a sur la matiere, & les sujets qui en dépendent, forme dans la fantaisie des hommes, des images telles que bon lui semble, qui se representans à leurs esprits, les émeuvent & les induisent *premierement* à ces mauvaises convoitises, & ensuite à des desseins ou injustes ou deshonnêtes; d'où naissent, finalement les actions du peché; car il n'est pas plus difficile aux

démans

a *Matth. 4. 3.* b *1. Theſſ. 3. 5.*

démons d'exciter de telles images dans la fantaisie humaine, que de former des météores en l'air, épaississant ce corps naturellement si subtil, en foudres & en nuées, & le figurant & tournant à leur plaisir.

Il est bien vrai que ces vaines & fausses Idoles qu'il nous présente dans notre imagination ne feroient aucune impression en nous, si notre entendement étoit aussi pur, aussi droit & accompli qu'il devrait être; Mais dans cette corruption de notre nature elles ont tant de prise sur nous, que si elles ne sont pas capables de nous porter à l'entier effet du péché, du moins est-il difficile qu'elles ne nous donnent quelque atteinte, & ne souillent au moins la partie inférieure de notre ame, de quelque sale convoitise; C'est ainsi que le Diable meut les esprits de ceux qui vivent sous son empire, les portant où il veut, par l'artifice de cette sorte d'illusions; ce fut ainsi qu'il séduisit l'ame du malheureux Judas, & c'est ce que signifie l'Écriture en disant, ^a que Satan lui mit au cœur de trahir le Seigneur; & c'est cette sorte de tentation qu'entend l'Apôtre là où il commande aux personnes mariées ^b de re-

P 2

^a Jean 13. ^b 1. Cor. 7.

tourner ensemble, de peur, dit-il, que Satan ne vous tente à cause de votre incontinence.

Mais les Demons *tentent* aussi les hommes extérieurement, excitant hors de leur imagination des objets par lesquels ils touchent de les induire au mal, & de les détourner du bien, soit qu'ils se présentent à eux sous quelque forme visible, ce qui est plus rare, soit qu'ils le fassent sans aucune telle apparition, ce qui arrive ordinairement. Le Diable *tenta* notre Seigneur Jesus-Christ en la première façon, s'étant apparu à lui sous la forme d'un homme, & l'ayant effrontément sollicité au desespoir, en lui représentant que bien qu'il fût Fils de Dieu, il étoit néanmoins en un pitoiable état, travaillé de la faim, comme les moindres & les plus misérables d'entre les hommes, & ensuite à la sécurité, lui ayant voulu persuader de se jeter du haut du Temple en bas, sous ombre que Dieu prend un soin particulier de ses enfans; & enfin à l'idolâtrie, sous une fausse promesse qu'il lui faisoit de lui donner tous les Roiaumes du monde.. ●

Telle étoit aussi, selon l'opinion de quelques-uns, la *tentation* que décrit S. Paul en la *seconde.*

Seconde aux Corinthiens, où il dit ^a qu'un Ange de Satan lui donnoit des soufflets, y aiant apparence que c'étoit un Demon qui affligoit visiblement ce Saint homme en son corps, par quelque tourment tres douloureux, comme il le represente lui-même, en disant que ce lui étoit une écharde ou une croix pointuë en sa chair. Mais le plus souvent & d'ordinaire cet ennemi attaque les hommes, sans se montrer à eux sous aucune forme visible; soit qu'il les tente immédiatement lui-même, ou qu'il se serve pour cet effet de l'intervention des hommes ou méchans ou foibles; car il tente souvent les hommes immédiatement, sans neanmoins être aperçu d'eux, comme ^b lors qu'il frapa Job d'un mauvais ulcère, depuis la plante de son pié, jusques au sommet de sa tête, pour l'obliger à blasphemer le Seigneur, ainsi que nous le raconte l'Écriture; souvent il en use de la même maniere affligeant les hommes de tout son possible, soit en leurs corps, en troublant leur santé, soit en leur imagination, soit en leurs biens; comme il fit aux Gadareniens desquels, par la juste permission de Dieu, il jeta & noia les pourceaux en la mer, esperant que comme c'est la nature

P 3

^a 2. Cor. 12. 7. ^b Job 2. 7.

de toute adversité de scandalizer les hommes; cette perte les pourroit induire à quelque peché; En effet elle n'y manqua pas, ces malheureux aians prié le Seigneur qu'il se retirât d'avec eux, tant fut forte la douleur qu'ils conçurent de ces vils animaux.

Tenez donc pour certain que cet inhumain est le vrai auteur de la plus-part des disgraces qui arrivent aux hommes sur la mer & sur la terre, en leurs corps ou en leurs biens, & qu'il leur en causeroit encore beaucoup davantage, si la divine Providence ne le tenoit lié avec des chaines secretes, ne lui permettant pas de faire tous les desordres, que desireroit son extrême malice.

Mais le Diable se sert aussi fort souvent de l'*Intervention* des hommes, pour nous livrer quelque tentation, comme il est évident par l'histoire de *Job*, où vous voyez qu'il abusa de l'avarice, & de la cruauté des voleurs de *Saba* & de *Chaldée* pour depouiller *Job* de tous ses biens, & le porter par ce moien au desespoir. C'est lui aussi qui pousse les esprits des hommes à persecuter ceux qui font profession de la vraie Religion, allumant dans leur cœur, par ces se-

crets

crets moiens dont nous avons parlé ci-dessus, une haine furieuse & implacable contre la piété. D'où vient que nous voions quelquefois que ces misérables s'emporent à des excez qui sont au delà d'une nature humaine, parce que c'est le Diable, & non simplement leur mauvaise nature, qui agit en eux.

Ne faites aucune difficulté de raporter à la même cause la plus grande partie des injustices, des cruautés & des calomnies que souffrent les gens de bien de la part des méchans. C'est assurément le Diable qui met tels instrumens en œuvre, non tant pour les perdre eux-mêmes, (car il est trop assuré de leur perte, pour s'en inquieter davantage) que pour troubler & tenter les fidèles par leur moien; C'est lui-même encore qui changeant quelquefois de batterie, offre aux fidèles par la bouche des hommes, des avantages mondains, comme des richesses, des honneurs, des plaisirs, pour les détourner de la piété; à l'égard des autres, il calomnie la vérité par la langue, ou par la plume de quelcun des *Adversaires* de l'Évangile, & farde l'erreur artificieusement, afin de surprendre leurs esprits, & les éloigner de la voie du salut. C'est la *tentation*

que l'Apôtre compare à celle qui fut livrée dès le commencement à notre première mère, * *je crains (dit-il) qu'ainsi que le Serpent seduisit Eve, par ses artifices, vos esprits aussi ne se corrompent, & ne se détournent de la simplicité qui est en Jesus-Christ.*

Voilà, fidèles, quelle est la nature & quelles sont les espèces & les manières des *Tentations* qui nous sont livrées sur la terre. N'estimez pas qu'en l'*Oraison Dominicale* nous demandions à Dieu d'en être tellement exemptez, que jamais il ne nous en soit adressée aucune; Ce seroit un vœu trop délicat pour des gens qui sont apellez à vaincre, ce qui ne se peut faire sans combattre; Nous y demandons à Dieu, non que nous ne soions point tentez, ce qui ne seroit ni possible ni honorable, mais bien que nous ne soions point vaincus, ce qui suffit à notre salut, & est nécessaire pour notre gloire; car être induit en *Tentation* signifie, non la *tentation* seulement, mais aussi l'événement de la *Tentation*. C'est être tenté en telle sorte que l'on succombe, que l'ennemi gagne sur nous ce qu'il desiroit, comme par exemple, *David* fut induit en *Tentation*, quand à la veüe de *Bersabée*, il convoita le lit d'autrui & le souilla en ef-

fet. Mais le Seigneur Jesus ne fut point induit en *Tentation*, quand le Diable lui montra tous les Roiaumes du monde & leur gloire, l'ennemi l'y voulut induire, & il fit ce qu'il pût pour en venir à bout, mais en vain; car encore que le mot de tenter ne signifie proprement & précisément que l'effort du *tentateur*, pour faire tomber les hommes, & non pas le succès de son effort; Neanmoins l'écriture l'emploie quelquefois autrement, pour signifier l'un & l'autre, comme quand l'Apôtre dit, parlant aux personnes mariées; * *de peur que vous ne soyez tentez de Satan par votre incontinence; & la où il nous commande de nous considérer nous mêmes, de peur que nous ne soyons aussi tentez; c'est-à-dire, comme il est tout évident, de peur que nous ne tombions aussi en quelque faute, y étans portez par la tentation de l'ennemi; & là où il craint que celui qui tente n'eût tenté les Theſſaloniens, c'est-à-dire, qu'il ne les eût surpris & détournés de leur devoir.*

Et dans notre langage ordinaire nous prenons souvent ce mot en ce sens, disans qu'un homme a été tenté, pour signifier que la *Tentation* a fait de l'impression en lui,
que

* 1. Cor. 7. Gal. 6. 1.

que le trait de l'ennemi, s'il faut ainsi dire, lui est entré dans le cœur. C'est donc en ce sens qu'il faut prendre le mot de *Tentation* dans l'*Oraison Dominicale*, pour un effort du *Tentateur* contre nous suivi de notre perte, un effort auquel nous succombions. Et l'autre mot qui y est ajouté montre clairement, que c'en est là le vrai sens; car nous ne demandons pas simplement que nous ne soyons point attaqués d'aucune *Tentation*, mais que nous n'y soions point induits; Et comme signifie ce terme dans sa langue originelle, que nous n'y soions point emportés & introduits. Qui ne voit que c'est bien plus que d'être seulement tenté? cette façon de parler emportant clairement que celui qui est attaqué succombe à la *Tentation*? & qu'il y entre, comme parle notre Seigneur dans un autre lieu; mais dans le même sens là où il commande à ses Apôtres * de veiller & de prier, que vous n'entriez, dit-il, en tentation.

Les paroles qui suivent dans l'*Oraison Dominicale* qui ne sont, comme l'a très bien remarqué notre *Catechiste*, qu'une exposition des précédentes, prouvent aussi clairement la même chose; car après avoir dit, *ne nous indui point en Tentation*, nous ajoutons, pour

* *Matth. 26. 41.*

pour exprimer le même sens en d'autres termes, *mais nous delivre du malin*; c'est-à-dire, du *Tentateur*, du *Diable* qui est souvent appellé le *malin* dans l'Écriture, comme en *S. Matthieu*, lors qu'un homme écoute la parole du Roiaume & n'y fait point d'attention ^a le *malin* vient, dit le Seigneur, & enlève ce qui avoit été semé dans son cœur; Et dans l'Épître aux Ephesiens. ^b Prenez le bouclier de la foi pour éteindre les dards enflammez du malin, c'est-à-dire, du Diable, parce qu'il est l'auteur du mal & de toute méchanceté.

Or être délivré de l'ennemi, ne veut pas dire n'en être point attaqué ni abbatu, mais bien n'en être point surmonté ni vaincu; il s'ensuit donc que le sens de cette demande toute entiere est, non que le Diable ni le monde ne nous attaquent jamais, qu'ils ne nous livrent jamais aucune *Tentation*, mais bien qu'ils ne nous surmontent jamais, & ne nous induisent point au mal, & comme *S. Paul* l'explique dans la premiere aux *Corinthiens* que ^c le Seigneur ne permette point que nous soions tentez au delà de ce que nous pouvons, que s'il permet la tentation, il nous en donne aussi l'issue, afin que nous la puissions soutenir, & en sortir à notre honneur, sans avoir

^a *Matth.* 13. 19. ^b *Eph.* 6. 16. ^c *I. Cor.* 10. 13.

avoir reçu aucune plaie de l'ennemi.

Mais il se presente ici une difficulté touchée par nôtre *Catechiste*, & tres considerable en effet ; car, direz-vous, si *induire en tentation* signifie *induire* un homme au mal, le porter au peché, comment disons-nous à Dieu *qu'il ne nous y induise point*? Quoi! porte-t-il donc quelquefois les hommes au peché? A Dieu ne plaise, *Mes Freres*, que nous choquions jamais cette verité si sainte & si necessaire, qui est la base & le fondement de toutes les autres; C'est que Dieu est tres pur & tres saint, & qu'il n'a aucune part dans les fautes des hommes; oui, tant s'en faut qu'il les sollicite, qu'il les convie ou les pousse tant soit peu à mal faire, qu'au contraire toutes dispensations dans la nature & dans la grace, toutes ses voix & ses revelations les en détournent; & leur crient incessamment, qu'ils aient à fuir le peché & à s'adonner à la santification; & le cri en est si haut, que si une extrême malice n'avoit bouché les oreilles du genre humain, il suffiroit pour lui faire haïr le vice & le convertir à l'amour de la sainteté. Malheur à quiconque entreprendra de renverser une si sainte, si claire & si necessaire croiance.

Ana-

Anathème à quiconque soutiendra, croira, ou enseignera que Dieu soit auteur du péché, à quiconque n'aura en horreur un si épouvantable blasphème, & ne le tiendra pour la dernière de toutes les impiétés; car quand à l'objection tirée de ce dernier article de notre *Prière*, il est aisé de la résoudre. Pour cet effet il nous faut expliquer *en premier lieu* cette façon de parler & les autres semblables, & ensuite dire brièvement comment intervient la Providence Divine dans les *Tentations* qui nous sont livrées par l'ennemi.

Sachez donc, *Mes Freres*, que c'est une façon de parler ordinaire dans la langue Hébraïque d'exprimer une permission ou la retenue d'une action en la même manière qu'ils expriment les actions mêmes; c'est à-dire, que pour signifier qu'un homme a permis une chose, ou que le pouvant il n'a pas voulu l'empêcher, ils parlent tout de même & en la même forme, que s'ils vouloient signifier qu'il l'a fait réellement & en effet; *Par exemple*, au chapitre cinquième du second Livre de *Samuël*, ou l'histoire sainte rapporte comment *D* *usa* de la victoire qu'il

qu'il gagna sur les *Moabites*, elle dit qu'il en fit mourir les uns & qu'il vivifia ou fit vivre les autres; car il y a ainsi mot pour mot en l'Original; Où est celui qui ne voie que ce terme signifie, non que *David* mit en eux une vie qu'ils n'avoient pas, les engendrant & leur donnant l'ame & la forme nécessaire pour vivre (qui est la propre signification de ce mot là) mais seulement qu'il ne leur ôta pas la vie qu'ils avoient déjà, & qu'il eût pû leur ôter, s'il eût voulu; non qu'il déploya aucune action sur eux, pour produire en eux ce qui n'y étoit pas, mais seulement qu'il retint & arrêta l'action qu'il eût pû exercer sur eux, pour y éteindre ce qui y étoit, savoir, la vie; c'est-à-dire, en un mot, qu'il les laissa vivre, & non à proprement parler, qu'il les fit vivre.

Ceux qui entendent l'Hebreu remarquent aisément, en y prenant garde, que c'est la phrase ordinaire & perpetuelle de cette langue, aiant une certaine forme de mots qui servent à signifier l'une & l'autre de ces choses, *agir & permettre, faire & laisser faire*; Et l'usage est si ordinaire, que je n'aurois jamais fait, si je voulois vous en rapporter ici tous les exemples qui s'en trouvent au Vieux Testament. Je dis donc qu'il faut entendre
en

en ce sens tous les passages de l'Ecriture qui expriment de la sorte *l'intervention de la Providence de Dieu dans les maux & dans les pechez des creatures*, pour dire, non que Dieu les fait (à Dieu ne plaise) mais qu'il permet que les hommes ou les demons les fassent, bien qu'il le pût empêcher, s'il vouloit. *Par exemple*, l'Eglise parlant au Seigneur dans le chap. 63. d'Esaië, * *Pourquoi*, lui dit-elle, *nous as-tu fait égarer hors de tes voies, & pourquoi as-tu éloigné notre cœur de ta crainte?* Le Seigneur les avoit fait égarer & les avoit éloignés de sa crainte, en la même maniere que David avoit vivifié les *Moabites*. *David* n'avoit pas produit ni mis la vie dans les *Moabites*, par aucune action de sa part; le Seigneur n'avoit pas non plus produit ou mis l'égarément & l'impieté dans les cœurs d'*Israël*, par aucune action qui vint de lui, à Dieu ne plaise; Mais comme *David* avoit seulement laissé dans les *Moabites* la vie qui y étoit déjà, de même le Seigneur laissa dans *Israël* l'égarément & l'infidélité qui y étoit; Et comme *David* est dit avoir vivifié les *Moabites*, parce seulement qu'il ne leur ôta pas la vie qu'il eût pû leur ôter, s'il eût voulu, le Seigneur est dit

* Esaië 63.

dit aussi avoir fait égarer *Israël*, & l'avoir éloigné de sa crainte, parce, simplement, qu'il n'avoit pas fait cesser son égarement, ni ramené son cœur à sa crainte, comme il l'eût pu faire, s'il eût voulu. C'est en la même sorte qu'il faut prendre ce que disent les fidèles au Ps. 66. *a Tu nous as amené dans le flé*, c'est-à-dire, tu as permis que nous y entraissions; & ce que disent si souvent les Prophetes, que Dieu endurecit les cœurs des méchans, qu'il les aveugle, c'est-à-dire, qu'il permet par son juste jugement, qu'ils tombent en ce miserable état, & les passages qui portent que Dieu *b livra les Israélites au service de l'Armée du Ciel*, c'est-à-dire, à l'idolatrie, qu'il *c abandonna les Gentils aux honteuses & infames convoitises de leurs cœurs*; que dans les tems de la grande Apostasie *d il enverra une efficace d'erreur à ceux qui périsent, afin qu'ils croient au mensonge*, *e qu'il mettra dans leurs cœurs de faire ce qu'il plaira la bête*, c'est-à-dire simplement, que Dieu ne leur donne point, ni de cœur pour entendre, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour ouïr, comme parle divinement Moïse au chap. 29. du *Deuter.* C'est donc

Pf. 66. b *Act.* 7. 42. c *Rom* 1. 24. 26.

d *2. Theff.* 2. 11. e *Ap.* 17. 17.

aussi en la même manière qu'il faut entendre ce qui est dit dans l'*Oraison Dominicale*, que *Dieu induit les hommes en tentation*, c'est-à-dire, comme l'a très-bien traduit l'ancien *Interprète Latin*, qu'il *permet qu'ils soient induits en tentation*.

D'où s'ensuit, non que Dieu pousse, ou excite les hommes au mal, (à Dieu ne plaise) mais bien qu'il les y laisse quelquefois tomber, & de plus, qu'il pourroit, s'il vouloit, les empêcher d'y tomber; car si cela ne dépendoit de sa volonté, en vain lui demanderions-nous qu'il ne nous *indui, e point en tentation*. Or pour toucher en peu de mots (car cette matière a été autrefois traitée en son lieu) comment la Providence du Seigneur intervient dans les *Tentations* des hommes, sachez, avant toutes choses, que cela n'arrive pas à son insû, car il voit tout ce qui se fait dans l'Univers; & le voit plusieurs siècles avant qu'il se fasse, ni contre sa volonté non plus; car il fait tout ce qu'il veut; ni outre sa volonté, c'est-à-dire, sans qu'il veuille le permettre; car il dispose de toutes choses à son gré. Tout ce qui y est de sa dispensation ensuite, c'est qu'il permet aux démons & aux méchants, & aux autres créatures de solliciter les hommes au mal, & de dé-

plioier ce qu'ils ont de venin pour les souffler; Et tant s'en faut qu'il y ait du mal de sa part, qu'au contraire c'est là où reluit clairement sa bonté & sa sagesse; car jamais il ne permet que les hommes soient *tentés* qu'il ne soit juste & à propos qu'ils soient *tentez*, ou pour éprouver leur foi, & la rendre par ce moyen plus glorieuse, ou pour punir leurs pechez, leur faisant souffrir, par les mains du Diable & des méchans, la honte qu'ils ont méritée; C'est ainsi qu'il permit au Diable de *tenter Job*, afin de faire voir aux hommes & aux Anges l'admirable fermeté de ce divin Diamant, & de donner à jamais à son Eglise un illustre enseignement de constance & de patience dans les afflictions. Ne fût-ce pas le trait d'une bonté & d'une sagesse souveraine de tirer de la malice de Satan, qui d'elle-même ne tend qu'à perdre & à gâter tout, un si excellent usage? Il permet aussi que ceux qui n'aiment pas la vérité soient trompés par les illusions de l'enfer & de la terre. N'est-il pas raisonnable que des gens qui méprisent la vérité de Dieu en perdent la connoissance & deviennent esclaves des ténébres? c'est donc encore au Seigneur une tres-sainte, tres-sage & tres-innocente Providence de permettre que cela se fasse,

sc,

se, se servir des Démonz & des faux Prophetes pour un tel effet, c'est employer au bien ce qui n'étoit propre qu'au mal, c'est tirer la lumiere des ténèbres & l'ordre de la confusion.

Mais Dieu laisse tomber les hommes dans la *Tentation*, d'une autre maniere encore, savoir, quand il retire de leur cœur les raisons de sa lumiere, retenant & suspendant l'action de sa grace, & laissant la créature à elle-même; Et c'est ainsi que fut tenté le Roi *Ezechias*,* lors qu'il montra par vanité, tous ses trésors aux Ambassadeurs de Babylone, Dieu, dit l'Écriture, l'ayant délaissé pour l'éprouver, afin de conoitre tout ce qui étoit en son cœur. J'avouë qu'en telles rencontres il n'est pas possible que l'homme ne succombe à la *tentation*; Mais ce n'est pas à dire pourtant, que l'on en puisse imputer la faute au Seigneur; car comme le Soleil n'est pas la cause de l'obscurité qui couvre la terre, lors qu'il s'en est éloigné, bien qu'il ne soit pas possible que la terre ne demeure en ténèbres, lors qu'il s'en éloigne, de même le Seigneur n'est point non plus la cause du peché, de l'ignorance & de la désolation qui enveloppe le cœur de l'homme, quand il en retire sa lumiere, bien qu'il ne soit pas possible que le

* 2. *Grén.* 31. 384

cœur de l'homme demeure dans un autre état, lorsqu'une fois la lumière de Dieu en est bannie. Où est celui qui ne voie que le Soleil est la cause de toute la lumière dont jouit la terre, & qu'à l'égard des ténèbres dont elle est couverte la nuit, il les faut imputer, non au Soleil, car qui pourroit seulement penser une telle absurdité? mais à la nature de la terre, sombre & opaque de soi-même? Qui ne voit donc aussi que Dieu est bien en effet le seul auteur de tout ce que nous avons de lumière, mais que c'est la seule disposition de nos cœurs, leur malice & leur ignorance, & non le Seigneur, qui sont la cause des ténèbres & des péchez où nous tombons, quand Dieu en a retiré sa lumière?

Et il ne faut point alleguer, que c'est participer à un crime de ne l'avoir pas empêché, quand on l'a pu, cela est bon & véritable entre les créatures, qui ont une mutuelle obligation les unes aux autres, & se doivent tout le secours dont elles sont capables; Mais il n'en est pas de même de Dieu envers nous; car nous lui devons tout, mais il ne nous doit rien, & il n'est obligé de donner sa lumière qu'à ceux qu'il lui plaît, & en la mesure & pour le tems qu'il lui plaît; de for-

te

te que quand il la retire (ce qu'il ne fait pourtant jamais, fans raison) en cela il ne fait tort à personne. Voila comment le Seigneur *induit* les hommes en *temptation*, fans être, comme vous voiez, en aucune façon, coupable des pechez qu'ils commettent, quand ils y sont *induits*.

D'où paroît quel est le sens de la *Priere* que nous lui faisons, *qu'il ne nous y induise point*. Car c'est lui demander, qu'il ne permette jamais que le Diable, ni le monde, ni la chair nous débauchent de son service, ou nous détournent de notre devoir, les reprimant & retenant, malgré eux, par sa secrète Providence, afin qu'ils ne nous livrent aucun assaut que nous ne puissions repousser, & que pour cet effet le Seigneur ne nous ôte jamais la lumière & la consolation de son Esprit, mais que de plus il nous l'augmente de jour en jour, & nous la mesure en toutes occasions, à proportion du besoin que nous en aurons.

Ce que j'ai déjà dit dès le commencement, suffit pour montrer l'excellence & la nécessité de cet article dans notre *Priere*, fans que je m'étende davantage à vous le recommander; seulement ai-je *deux* choses à y ajouter pour la fin. *L'une*, que puis que nous

recevons du Seigneur tout ce que nous lui demandons avec foi; comme il nous le promet lui même, il s'en suit que tous les fidèles qui font cette priere à Dieu avec foi, ne seront jamais *induits en Tentation*, mais seront *délivrez du malin*, c'est-à-dire, qu'ils persevereront en la foi, comme l'Apotte le promet expressément, au passage alegué ci-dessus, *Dieu est fidèle, & ne permettra point que vous soiez tentez, mais avec la tentation il vous donnera l'issue, afin que vous la puissiez soutenir.* Et notre Seigneur au dixième de S. Jean. *Mes brebis ne periront jamais, nul ne les ravira de ma main;* Et il ne faut point aleguer que le Seigneur nous promet de nous donner ce que nous lui demanderons, à condition que nous continuions à le lui demander; Car puis que la perseverance dans la priere est un des principaux devoirs dont l'ennemi nous détourne par ses tentations, il s'en suit qu'elle fait partie de ce que nous demandons au Seigneur, & de ce qu'il nous promet, puis qu'il nous promet tout ce que nous lui demanderons avec foi; & que ce ne peut être, par consequent, la condition sous laquelle il nous le promet; car autrement la promesse seroit vaine & ridicule, & en reviendroit la, que pourvu que nous

nous prions toujours Dieu, il nous donnera de le prier toujours.

L'autre Point dont j'ai à vous avertir, est que nous fassions cette priere à Dieu, de la maniere que le Seigneur disoit à ses Disciples, *Veillez & priez, que vous n'entriez en tentation.* Il faut prier, mais aussi veiller en même tems; nous tenir soigneusement sur nos gardes, revêtir les armes que *S. Paul* nous ordonne au fizième de l'Epitre aux Ephesiens, la *verité, la justice, la preparation de l'Evangile, la foi & la Parole de Dieu, resister au malin, afin qu'il s'ensuye de nous, fermer l'oreille aux seductions du monde, & les yeux à ses fards & illusions; nous éloigner des mauvaises compagnies qui corrompent les mœurs les plus innocentes, & étouffer de bonne heure toutes les sales ou injustes convoitises que nous sentons naitre dans nos cœurs.*

Ce sera le vrai moien d'obtenir du Seigneur ce que nous lui demandons, de n'être point induits en tentation. Or quant à la clause qui est ajoutée; *Car à toi est le Règne, la Puissance & la Gloire, aux siècles des siècles,* elle se peut prendre en deux façons, ou pour la raison des demandes que nous venons de faire à Dieu, *que son Nom soit santifié &c.* Car puis que Dieu notre Pere est le Souve-

verain Seigneur tout bon & tout-puissant, à qui seul appartient, à vrai dire, *l'Empire*, la *Gloire* & *l'Eternité*; C'est avec justice que nous nous adressons à lui, pour obtenir toutes ces choses. Mais on peut aussi prendre cette clause pour une louange & glorification de Dieu simplement, par laquelle il est bien séant que nous finissions notre priere en la même maniere que nous l'avons commencée, & que, comme à *l'entrée* nous avons donné à notre Dieu la louange d'une souveraine bonté & force en l'appellant notre *Pere Celeste*, nous reconnoissons dans la conclusion, que c'est à lui qu'appartient *l'Empire*, la *Puissance* & la *Gloire* aux siècles des siècles. *Amen.*

S E R M O N